

## Comité de Quartier Ouest-Nord

Compte rendu de la Réunion du 8 février 2012 en présence de Monsieur Jean-Yves Le Bouillonec, Député-Maire de Cachan

### Prochaine réunion le lundi 25 Juin 2012 à 20h30 à l'école Carnot

La réunion se terminera autour d'un buffet. Vous pouvez apporter boissons ou gâteaux.

Une soixantaine de personnes du quartier présentes, les deux élus référents (Isabelle Daeschner et Camille Vielhescaze), Angélique Lanotte chargée de la coordination des comités de quartier à qui nous souhaitons la bienvenue en remplacement de Marie-Liesse Duclos. Gérard Bernier représente le Comité de Quartier du Coteau. Animatrice de séance : **Hélène Magnant** qui rappelle que le comité se déroulera en deux parties : le comité de quartier (forme plus condensée qu'habituellement) et l'intervention de Monsieur Le Bouillonec, suivie d'un échange avec le public. Secrétaire de séance : **Claude Fournigault**

#### 1 - Les travaux des commissions :

##### 1.1- Commission circulation :

**Dominique Sprenger** précise que cette commission est ouverte à celles et ceux qui veulent s'y inscrire.

- Les ennuis subsistent sur le plan du stationnement et de la circulation. Des règles de circulation et de stationnement et un relevé des accidents dans le secteur permettraient d'établir un plan de circulation. (des propositions ont été faites il y a plusieurs mois)
- Présentation du tableau de suivi « *Fait/Pas fait* ». En bref : 31 points ont été abordés, 12 sont résolus, 13 restent en suspend. Le tableau devrait être également utilisé par les autres groupes de travail. Il intégrera aussi les demandes émises lors des comités de quartier.

##### 1.2- Commission Convivialité et Communication :

**Josiane Valin** : Cette commission, constituée de 7 personnes (plus 2 nouvellement inscrites), s'est réunie deux fois depuis octobre. Les différents axes de travail sont : la réalisation d'un blog pour le Comité Ouest-Nord par **Franck Le Sinq**, consultable à l'adresse suivante <http://coqon.cachan.over-blog.com/>, les réclamations peuvent être inscrites sur le « cahier des bobos » qui circule lors de chaque réunion ou envoyées à l'adresse mail suivante : [coqon.cachan@gmail.com](mailto:coqon.cachan@gmail.com) ; la préparation d'un journal papier pour le quartier. Les rubriques envisagées seront rédigées avec les enfants, les ados, les seniors mais aussi les participants aux différentes commissions. Sur proposition de la commission, dans le cadre du budget alloué au fonctionnement du comité de quartier par la municipalité, une somme a été octroyée à l'occasion de la décoration du grand cèdre en décembre dernier afin que les organisatrices de cette manifestation puissent faire appel à la fanfare de l'ESTP (Ecole Supérieure des Travaux Publics). Ce fut un grand succès. Afin d'échanger sur les modes de fonctionnement respectif, une galette des rois a été organisée avec des représentants du comité du Coteau.

##### 1.3- Commission Pôle Gare Arcueil- Cachan :

**Christophe Andrieux** a rappelé le souhait des habitants d'être associés à l'élaboration de la future gare.

La commission a adressé une lettre à M. le Maire pour demander de préciser les modalités de cette concertation. Dans sa réponse du 21 décembre, il précise que « *le prochain comité de pilotage se déroulera ces jours-ci et nous permettra d'obtenir de la Société du Grand Paris le contenu de ces décisions. Cela me permettra dès janvier prochain d'être en mesure de présenter à la population cachanaise et en particulier au comité de quartier, les options techniques proposées pour l'aménagement technique de la gare. Nous aurons ensuite à construire ensemble un projet autour de ce nouveau pôle intermodal de transport* » Afin de formaliser les attentes quant aux fonctionnalités de la future gare, la commission envisage de proposer au comité de réaliser une enquête auprès des habitants du quartier.

##### 1.4- Commission écologie et environnement

**Isabelle Hatton** présente les travaux de cette commission et lance un appel à candidatures.

Un ramassage plus précoce des déchets verts est rappelé. La collecte a démarré début avril cette année. La Municipalité est d'accord pour faire une expérimentation l'année prochaine. Le projet d'un jardin partagé est en attente : un terrain existe à proximité de l'immeuble Effidis, il n'est pas disponible. La

Mairie insiste sur la nécessité que ce projet soit souhaité et porté par un certain nombre d'habitants, la démarche d'un tel projet réclamant de l'engagement dans la durée. Qui prendrait en charge l'animation ? Qui en seraient les bénéficiaires ? A suivre. Des projets de jardins partagés ont été lancés au Coteau et à la Plaine. Les cachanais dépendent de la déchetterie intercommunale d'Ivry-sur-Seine, ce qui n'est pas pratique pour eux.

**2 - Projection du diaporama par Jacques Valin :** Que s'est-il passé, en images, depuis le Comité d'octobre ? Quelques éléments en vrac – Inauguration symbolique de la station Arcueil-Cachan, la fête du grand cèdre, le radar pédagogique de l'avenue Carnot, le salage préventif de la rue de l'Espérance, les détritux aux abords du RER, les stationnements illégaux Impasse B. Guichon ..., les arbres disparus de rue de la Gare, des parkings pour vélos à Osaka, Angers, un banc pour Henriette, centenaire de Cachan.

### **3 - Présentation du projet pôle Gare Arcueil-Cachan par Monsieur le Bouillonnet, Député-Maire**

A l'aide d'une projection, il rappelle les grands axes du projet :

Ce futur métro se composera de 4 lignes ; la partie sud reprend le tracé Arc Express du STIF et de l'association Orbival. L'ensemble des travaux, lignes et gares, sont gérés par la Société du Grand Paris, opérateur du réseau. Ce projet d'envergure est né d'un décret du 26 Août 2011. Il est dirigé par 3 personnes élues par l'Etat ainsi que par divers représentants. Il n'y aura pas de remise en cause sur sa validité. Le coût est assuré par l'Etat, les unités territoriales et régionales. Les tracés auront une longueur de 175 km avec 57 gares. La construction de l'ouvrage débutera par la partie Sud, ligne Noisy-Champs/Pont de Sèvres. Cachan se trouvera sur la première section du travail. Chaque gare disposera d'un comité de Pilotage. Celui de la Gare d'Arcueil-Cachan s'est réuni la première fois le 16 mai 2011 sous la présidence conjointe des Maires de Cachan et Arcueil. La seconde réunion du 22 décembre dernier a permis de valider l'emplacement de la future station souterraine (voir ci-dessous). Les prochaines échéances sont : une enquête publique sur le tronçon sud fin décembre 2012, scénario d'implantation retenu pour le chantier de la gare : 2013 à 2014. La municipalité insiste sur le fait qu'il n'y aura pas d'expulsions : la ville se portant acquéreur prioritaire en cas de vente d'un terrain bâti ou non bâti dans les secteurs définis par le PLU. L'aménagement du site de la Gare d'Arcueil-Cachan sera fait uniquement par Cachan, propriétaire des lieux concernés. Il semble à présent établi, que la gare IGR (Institut G. Roussy) sera construite à l'emplacement souhaité par la majorité des usagers ; que les galeries seront, à certains endroits, situées à plus de 60m de profondeur (surcoût de 50 M€). En conséquence, le tracé vers la gare d'Arcueil-Cachan (profondeur entre 20 et 30m) sera le plus direct et le plus court, ce qui devrait constituer une source d'économie par rapport à d'autres alternatives de tracés moins profondes mais plus longues ; ce choix compenserait peut-être partiellement les 50 M€ ci-dessus. Le positionnement de la future gare d'Arcueil-Cachan sera donc bien la variante présentée en réunion : rectangle de 120m x 35 à 40m, parallèle à l'Avenue Carnot, à hauteur du marché ; extrémité Est à hauteur de l'Hôtel Kyriad, extrémité Ouest à hauteur de la rue de la Coopérative. S'il apparait, que la correspondance entre le futur super-métro et le RER B ne posera pas de problème technique particulier dans le sens Bourg-la-Reine (il faudra prévoir bien sûr un débit plus large qu'actuellement), il reste à voir comment peut être conçu un ouvrage pour le changement en direction de Paris, notamment le tracé exact du tunnel piétons passant sous le RER B et débouchant sur la rue de la Coopérative. Nos voisins y habitant sont très concernés !

**Commentaires du Comité de quartier :** Bien sûr, le projet de la future gare a une portée qui dépasse de loin les préoccupations liées au seul quartier, mais il semble que nous avons prouvé notre capacité à représenter non seulement les habitants du quartier Ouest-Nord, mais de manière citoyenne, l'ensemble des habitants d'Arcueil-Cachan et les usagers du RER que nous sommes. Il n'y a pas d'opposition en la matière, mais une complémentarité, une convergence à rechercher (certes, il y a des conflits d'intérêts entre les riverains et les usagers, notamment en matière de stationnement de leurs véhicules ; il faut les traiter). Le Maire pense que les premiers échanges sur la future gare pourraient avoir lieu au cours de cet été.

**Pour contribuer au diaporama (textes ou photos) ou pour participer aux commissions : [coqon.cachan@gmail.com](mailto:coqon.cachan@gmail.com) ou [jvalin@wanadoo.fr](mailto:jvalin@wanadoo.fr)**

Nom :

Prénom :

Adresse :

Adresse email :

Tél :

Je veux signaler le problème suivant ou proposer telle action :

Je veux recevoir des nouvelles du quartier et du Comité par email : oui

non